

Séance du 19 Mars 1980

0333-1K0029

CA

333-1-29

R

SYNDICAT DE BOUILLY/VILLERY/SOULIGNY

Raccordement du nouveau captage

- M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, RAPPORTEUR.
- M. SOMMER donne lecture du rapport reproduit ci-après :

L'alimentation en eau potable du Syndicat Intercommunal de BOUILLY/VILLERY/SOULIGNY est assurée actuellement par 3 captages :

0333-1K0006

- le captage du "Val de Gloire" situé à 2 km à l'Ouest de SOULIGNY. Il fournit environ 10 m³/h.

0333-5X0034

- le captage des "Sources de la Mogne" situé à 3 km au Sud de VILLERY. Il fournit 30 m³/h (finage de CRESANTIGNES).

- le captage de "la Fontaine du Crot de Doux" situé à 1,5 km au Sud Sud Ouest de BOUILLY. Il fournit 2 m³/h.

0333-1X0005

Or, compte-tenu de la proximité de l'agglomération troyenne, la population de ces 3 Communes est en constante augmentation (1962 : 1 101 hbts, 1968 : 1 218 hbts, 1975 : 1 620 hbts - Prévision 1990 : 3 000 hbts).

La consommation d'eau a également progressé dans des proportions à peu près identiques : 1975 : 74 870 m³, 1976 : 79 053 m³, 1977 : 89 726 m³.

Dans ces conditions, les 3 captages étant au maximum de leur possibilité, il convenait d'envisager la création d'un nouveau puits.

.../...

0333-1X0029

Ce puits a été réalisé à une profondeur de 22 mètres, et 1 m de diamètre intérieur, sur le territoire de la Commune de RONCENAY, au lieudit "la Ronde" sur la section Z C, parcelle n° 12.

L'essai de débit réalisé sur ce forage définitif a mis en évidence les possibilités de ce puits, soit 90 m³/h ce qui autorise un puisage régulier de 60 m³/h sans risque d'assèchement.

A partir de ce puits, une canalisation de refoulement de Ø 200, et de 4 700 m de longueur, alimentera un réservoir principal de 1 000 m³.

Une canalisation de distribution réalimentera la partie haute de BOUILLY, et par la même, tout le syndicat.

Un piquage réalisé sur le refoulement permettra de fournir l'eau à VILLERY, par l'intermédiaire d'un accélérateur.

Ainsi, l'eau injectée au réservoir de BOUILLY desservirait éventuellement les communes de SOULIGNY et VILLERY, en cas de panne ou de manque d'eau des captages de SOULIGNY et de CRESANTIGNES.

En ce qui concerne la qualité de l'eau de ce nouveau forage, les analyses bactériologique et chimique réalisées sur les prélèvements effectués le 4.01.1979 par le Laboratoire de Bactériologie de BOURGOGNE et de FRANCHE COMTE de DIJON, agréé pour les analyses de 1ère catégorie, ont révélé une eau normalement minéralisée, et exempte de germes tests.

Toutefois, le géologue officiel, M. LAFFITTE, lors de sa visite sur le site le 8 Mars 1977, a estimé que malgré la mise en place des trois périmètres de protection réglementaires.